

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DALAL BATIMENTS ACIER »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE

7eme Tranche Route menant au Terminus 81/82 Hôtel

Chinois, 18 BP 133 Abidjan 18, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DALAL BATIMENTS ACIER »

Objet : BTP - Construction Métallique, Commerce général , Diverses prestations de services,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE

7eme Tranche Route menant au Terminus 81/82 Hôtel

Chinois, 18 BP 133 Abidjan 18, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M HEIN MICHAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09133 du 17/08/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59946/GTCA/RC/2023 du 17/08/2023

